

RCS : PARIS  
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1991 B 11809  
Numéro SIREN : 382 983 922  
Nom ou dénomination : BNP PARIBAS CARDIF

Ce dépôt a été enregistré le 01/06/2022 sous le numéro de dépôt 55196

**BNP PARIBAS CARDIF**

**Rapport des commissaires aux comptes  
sur les comptes annuels**

**(Exercice clos le 31 décembre 2021)**

PricewaterhouseCoopers Audit  
Membre de la Compagnie Régionale de Versailles

63, rue de Villiers  
92208 Neuilly-sur-Seine Cedex

Deloitte & Associés  
Membre de la Compagnie Régionale de  
Versailles

6, place de la Pyramide  
92908 Paris-La Défense Cedex

## **Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels**

**(Exercice clos le 31 décembre 2021)**

A l'assemblée générale  
**BNP PARIBAS CARDIF**  
1 Boulevard Haussmann  
75009 Paris

### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société BNP PARIBAS CARDIF relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité des comptes et de l'audit.

### **Fondement de l'opinion**

#### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes, relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014.

### **Justification des appréciations – Points clés de l'audit**

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Evaluation des titres de participation**

#### **Risque identifié**

Les titres de participation sont comptabilisés individuellement au plus bas de leur valeur d'acquisition ou de leur valeur d'utilité.

La valeur d'utilité est déterminée par référence à une méthode d'évaluation multicritères fondée sur les éléments disponibles tels que l'actualisation de flux futurs, l'actif net réévalué ou les rapports communément utilisés pour apprécier les perspectives de rentabilité et de réalisation de chaque ligne de titres.

Lorsque la valeur d'utilité des titres est inférieure à la valeur nette comptable, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

L'activité principale de la société BNP Paribas Cardif SA est la prise de participation dans les entreprises. Compte tenu du poids des titres de participation au bilan de BNP Paribas Cardif SA, de la sensibilité des modèles utilisés aux variations de données et des hypothèses sur lesquelles se fondent les estimations, nous avons considéré l'évaluation de ces titres comme un point clé de notre audit.

Au 31 décembre 2021, les titres de participation de BNP Paribas Cardif SA s'élèvent à 7,5 Md€ (cf. note B.4.b des annexes de BNP Paribas Cardif 2021).

### **Notre réponse**

Nous avons pris connaissance des processus mis en place par BNP Paribas Cardif SA pour identifier d'éventuels indices de perte de valeur et mesurer le besoin de dépréciation.

Nous avons impliqué dans l'équipe d'audit des spécialistes en valorisation pour examiner les hypothèses utilisées pour déterminer les taux d'actualisation et les taux de croissance à l'infini retenus ainsi que les modèles de calculs des flux de trésorerie actualisés.

Les calculs ont été testés et les principales hypothèses (taux d'actualisation, taux de croissance...) confrontées à des sources externes.

Les trajectoires financières préparées par la Direction de BNP Paribas Cardif SA utilisées dans le modèle ont été examinées pour :

- contrôler qu'elles ont été approuvées par les organes compétents (conseil d'administration) de l'entité et du groupe BNP Paribas Cardif,
- apprécier les principales hypothèses sous-jacentes. Ces hypothèses ont été notamment appréciées au regard des trajectoires financières élaborées au cours des exercices passés et des performances effectivement réalisées,
- effectuer des analyses de sensibilité à certaines hypothèses (niveau de taux d'actualisation).

Enfin, nous avons examiné les informations relatives aux titres de participation publiées en annexe.

### **Contrôles généraux informatiques**

#### **Risque identifié**

La fiabilité des systèmes d'information est clé pour BNP Paribas Cardif comme pour l'ensemble des institutions financières compte tenu de la volumétrie quotidienne des transactions traitées. Nous portons une attention particulière aux contrôles d'accès aux principaux systèmes d'information supportant la production de l'information financière ainsi qu'à la gestion des changements dans ces systèmes.

L'appréciation des contrôles généraux informatiques et des contrôles applicatifs spécifiques aux différentes chaînes de traitement de l'information qui concourent à l'élaboration de l'information comptable et financière, constitue un point clé de l'audit.

En particulier, l'existence d'un dispositif de contrôle des droits d'accès aux systèmes d'information et de niveaux d'autorisation en fonction des profils de collaborateurs constitue un contrôle clé pour limiter le risque de modifications inappropriées du paramétrage des applicatifs ou des données qui leur sont sous-jacentes.

#### **Notre réponse**

Pour les principaux systèmes concourant à l'élaboration de l'information comptable et financière, les travaux que nous avons mis en œuvre avec l'appui de nos spécialistes informatiques ont plus particulièrement porté sur les aspects suivants :

- compréhension des systèmes, processus et contrôles qui sous-tendent l'information comptable et financière ;
- évaluation des contrôles généraux informatiques (gestion des accès aux applications et aux données, gestion des changements et des développements relatifs aux applications, gestion de l'exploitation informatique) sur les systèmes significatifs (notamment applications comptables, de consolidation et applications de gestion) ;
- examen du contrôle des habilitations pour la saisie des écritures manuelles.

Nous avons mis en place des diligences complémentaires compte tenu que certains comptes bénéficient de droits étendus dans le système et mis en œuvre des procédures additionnelles consistant principalement, selon les situations et risques identifiés, en :

- l'examen de contrôles compensatoires mis en place par BNP Paribas Cardif,
- une augmentation de la taille des échantillons de nos tests de contrôle et substantifs (test des écritures comptables, rapprochement des caractéristiques des opérations avec les justificatifs externes tels que des contrats, avis d'opéré ou confirmations des tiers, etc.)
- des travaux d'analyse de données dans un objectif d'identification et d'analyse d'opérations atypiques sur les primes.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

### ***Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires***

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

### ***Rapport sur le gouvernement d'entreprise***

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par les articles L.225-37-4 et L.22-10-10 du code de commerce.

### ***Autres informations***

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

### **Autres vérifications ou informations prévues par les textes légaux et réglementaires**

### ***Désignation des commissaires aux comptes***

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société BNP PARIBAS CARDIF par l'assemblée générale du 11 mai 2012 pour Deloitte & Associés et par celle du 14 mai 2013 pour PricewaterhouseCoopers Audit.

Au 31 décembre 2021, le cabinet Deloitte & Associés était dans la 10ème année de sa mission sans interruption et le cabinet PricewaterhouseCoopers Audit dans la 9ème année.

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité des comptes et de l'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

## **Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

### ***Objectif et démarche d'audit***

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

#### **Rapport au comité des comptes et de l'audit**

Nous remettons au comité des comptes et de l'audit un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité des comptes et de l'audit figurent les risques d'anomalies significatives, que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité des comptes et de l'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.822-10 à L.822-14 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité des comptes et de l'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Fait à Neuilly-sur-Seine et à Paris-La Défense, le 28 avril 2022

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

Deloitte & Associés



Frédéric Trouillard Mignen



Estelle Sellem



Laurence Dubois

# COMPTES SOCIAUX ANNUELS

**BNP Paribas Cardif S.A.**

31 décembre 2021



**BNP PARIBAS  
CARDIF**

L'assureur  
d'un monde  
qui change

<b>A.</b>	<b>COMPTES SOCIAUX 2021 DE BNP PARIBAS CARDIF S.A.</b>	<b>3</b>
A.1	Bilan actif au 31 décembre 2021	3
A.2	Bilan passif au 31 décembre 2021	3
A.3	Compte de résultat du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre	4
A.4	Hors bilan au 31 décembre 2021	5
<b>B.</b>	<b>ANNEXE AUX COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021</b>	<b>5</b>
B.1	Activité de la Société	5
B.2	Faits marquants de l'exercice	5
B.3	Principes, règles et méthodes comptables	6
B.3.a	Principes généraux	6
B.3.b	Permanence des méthodes	6
B.3.c	Eléments postérieurs à la clôture des comptes	6
B.3.d	Principes comptables et modes d'évaluation	7
B.3.e	Principes comptables et modes d'évaluation du compte de résultat	8
B.3.f	Principes comptables et modes d'évaluation des engagements reçus et donnés	10
B.4	Notes sur le bilan et le hors bilan	10
B.4.a	Immobilisations incorporelles	10
B.4.b	Immobilisations financières	10
B.4.c	Créances rattachées à des participations	13
B.4.d	Prêts et autres titres immobilisés	13
B.4.e	Créances diverses	15
B.4.f	Valeurs mobilières de placement	15
B.4.g	Ecarts de conversion actif	15
B.4.h	Capitaux propres	16
B.4.i	Provisions pour risques et charges	16
B.4.j	Emprunts et dettes financières diverses	17
B.4.k	Dettes fournisseurs	18
B.4.l	Dettes fiscales et sociales	18
B.4.m	Dettes sur immobilisations	18
B.4.n	Autres dettes	18
B.4.o	Ecarts de conversion passif	18
B.4.p	Engagements hors bilan	19
B.5	Notes sur le compte de résultat	20
B.5.a	Produits et charges d'exploitation	20
B.5.b	Produits et charges financiers	20
B.5.c	Produits et charges exceptionnels	21
B.5.d	Impôts	21
B.6	Autres informations	22
B.6.a	Relations intra-groupe	22
B.6.b	Rubriques du bilan et du compte de résultat concernant les entreprises liées	22
B.6.c	Ventilation des créances et des dettes selon leur durée résiduelle	23

## A. Comptes sociaux 2021 de BNP Paribas Cardif S.A.

### A.1 Bilan actif au 31 décembre 2021

En euros		Montants bruts au 31 décembre 2021	Amortissements & Dépréciations	Montants nets au 31 décembre 2021	Montants nets au 31 décembre 2020
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>		<b>11 087 518 673</b>	<b>1 318 963 117</b>	<b>9 768 555 556</b>	<b>10 180 553 833</b>
Immobilisations incorporelles					
Logiciels	B.4.a	-	-	-	-
Immobilisations incorporelles en cours		-	-	-	-
Immobilisations financières					
Participations	B.4.b	8 814 975 688	1 318 963 117	7 496 012 571	7 907 252 718
Autres	B.4.b	1 341 796	-	1 341 796	9 832 360
Créances rattachées à des participations	B.4.c	60 826 826	-	60 826 826	58 136 168
Prêts et autres titres immobilisés	B.4.d	2 210 374 364	-	2 210 374 364	2 205 332 587
<b>ACTIF CIRCULANT</b>		<b>347 358 215</b>	<b>210 011</b>	<b>347 148 204</b>	<b>204 622 275</b>
Créances diverses	B.4.e	151 556 458	30 000	151 526 458	144 331 567
Valeurs mobilières de placement	B.4.f	174 186 111	180 011	174 006 100	46 326 804
Disponibilités		21 615 646	-	21 615 646	13 963 904
Charges constatées d'avance		-	-	-	-
<b>ECARTS DE CONVERSION</b>	B.4.g	<b>1 038 010 907</b>	<b>-</b>	<b>1 038 010 907</b>	<b>945 132 004</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>12 472 887 795</b>	<b>1 319 173 128</b>	<b>11 153 714 667</b>	<b>11 330 308 112</b>

### A.2 Bilan passif au 31 décembre 2021

En euros		31 décembre 2021	31 décembre 2020
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	B.4.h	<b>3 123 164 797</b>	<b>3 043 379 868</b>
Capital		149 959 051	149 959 051
Primes d'émission et d'apport		2 588 434 161	2 588 434 161
Réserve légale		14 995 905	14 995 905
Report à nouveau		571 802	190 228
Résultat de l'exercice		875 635 795	284 926 904
Acompte sur dividendes		(511 110 433)	-
Provisions réglementées		4 678 516	4 873 619
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	B.4.i	<b>29 288 199</b>	<b>27 174 612</b>
Provision pour risques		17 365 540	15 878 920
Provision pour charges		11 922 659	11 295 692
<b>DETTES</b>		<b>6 895 031 806</b>	<b>7 154 000 998</b>
Emprunts et dettes financières diverses	B.4.j	6 750 154 678	7 047 643 857
Dettes fournisseurs	B.4.k	78 012 260	77 163 488
Dettes fiscales et sociales	B.4.l	297 198	-
Dettes sur immobilisations	B.4.m	-	2 537 000
Autres dettes	B.4.n	66 567 670	26 656 653
<b>ECARTS DE CONVERSION</b>	B.4.o	<b>1 106 229 866</b>	<b>1 105 752 635</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>11 153 714 667</b>	<b>11 330 308 112</b>

Les références renvoient aux notes annexes relatives au bilan dans lesquelles toutes les données sont exprimées en milliers d'euros, sauf indication contraire.

A.3 Compte de résultat du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre

En euros		31 décembre 2021	31 décembre 2020
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	B.5.a		
Ventes de marchandises			
Production vendue de biens et services		-	-
Autres produits		-	-
Reprises sur provisions pour charges		-	-
<b>Total chiffre d'affaires</b>		-	-
Reprises sur provisions pour charges		11 269	-
Transferts de charges		-	-
Autres produits		15	2 073
<b>TOTAL I</b>		<b>11 284</b>	<b>2 073</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	B.5.a		
Services extérieurs		( 220 880 844)	( 216 331 168)
Impôts et taxes		( 8 257)	( 257)
Dotations aux provisions pour charges		( 4 633 835)	( 5 271 907)
Autres charges de gestion courante		( 242 252)	( 193 400)
<b>TOTAL II</b>		<b>( 225 765 188)</b>	<b>( 221 796 732)</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>( 225 753 904)</b>	<b>( 221 794 660)</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	B.5.b		
Revenus des titres de participation		914 263 916	649 473 040
Revenus des valeurs mobilières de placement		65 451	79 542
Autres intérêts et produits assimilés		42 799 284	33 741 580
Plus-values sur cessions de titres de placement		2 371	7 285
Reprises sur provisions pour dépréciation des titres de participation		-	727 480
Reprises sur provisions pour risques		3 607 076	-
Autres produits financiers		5 333 932	126 639 755
<b>TOTAL III</b>		<b>966 072 031</b>	<b>810 668 681</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>	B.5.b		
Charges d'intérêts		( 103 910 201)	( 113 799 498)
Autres charges financières		( 9 734 203)	( 128 737 942)
Moins-values sur cessions de titres de placement		( 689 081)	( 319 562)
Dotations aux provisions pour dépréciation des titres de participation		( 374 453 770)	( 132 002 851)
Dotations aux provisions pour risques et charges financières		( 1 493 700)	-
<b>TOTAL IV</b>		<b>( 490 280 955)</b>	<b>( 374 859 853)</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>		<b>475 791 076</b>	<b>435 808 828</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOT</b>		<b>250 037 172</b>	<b>214 014 168</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	B.5.c		
Produits de cessions d'éléments d'actif		827 216 632	29 956 906
Autres produits exceptionnels		9 338 499	43 324
Reprises sur provisions		242 319	-
<b>TOTAL V</b>		<b>836 797 450</b>	<b>30 000 230</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	B.5.c		
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		( 284 365 577)	( 14 737 079)
Charges diverses		( 2 884 192)	( 7 992 320)
Dotations aux provisions		( 47 211)	( 89 509)
<b>TOTAL VI</b>		<b>( 287 296 980)</b>	<b>( 22 818 908)</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>		<b>549 500 470</b>	<b>7 181 322</b>
<b>PARTICIPATION DES SALARIES AUX FRUITS DE L'EXPANSION</b>		-	-
<b>IMPOTS SUR LES BENEFICES</b>	B.5.d	<b>76 098 153</b>	<b>63 731 413</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)</b>		<b>1 802 880 765</b>	<b>840 670 983</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VII+VIII)</b>		<b>( 927 244 970)</b>	<b>( 555 744 080)</b>
<b>RESULTAT</b>		<b>875 635 795</b>	<b>284 926 904</b>

Les références renvoient aux notes annexes relatives au résultat dans lesquelles toutes les données sont exprimées en milliers d'euros, sauf indication contraire.

## A.4 Hors bilan au 31 décembre 2021

En euros		31 décembre 2021	31 décembre 2020
Engagements donnés	B.4.p	1 127 533 167	868 275 728
Engagements reçus	B.4.p	1 128 939 971	781 951 280

Les références renvoient aux notes annexes relatives au hors bilan dans lesquelles toutes les données sont exprimées en milliers d'euros, sauf indication contraire.

## B. Annexe aux comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021

### B.1 Activité de la Société

BNP Paribas Cardif a pour activité tant en France qu'à l'étranger :

- La souscription, l'achat, la vente de valeurs mobilières ;
- La gestion, le financement de valeurs mobilières et de biens mobiliers ou immobiliers ;
- La prise d'intérêts et de participations dans toutes affaires ou entreprises industrielles, commerciales, financières, mobilières et immobilières et en particulier dans toutes entreprises d'assurance et de réassurance ;
- Le courtage d'assurance ;
- La conception et la réalisation de logiciels informatiques ;
- Et généralement, toutes opérations de quelque nature qu'elles soient, se rattachant directement ou indirectement à cette activité et susceptibles d'en faciliter le développement ou la réalisation.

### B.2 Faits marquants de l'exercice

Les comptes de BNP Paribas Cardif sont établis sur la base de la continuité d'activité et tiennent compte des recommandations des régulateurs et normalisateurs locaux relatives à la prise en compte des conséquences de la pandémie Covid-19, notamment la recommandation ANC de juillet 2020 et sa mise à jour de juillet 2021. Ils intègrent des bases de jugements et hypothèses permettant d'identifier et d'évaluer les impacts significatifs de la pandémie sur les comptes.

Les impacts de l'épidémie concernent principalement l'évaluation des placements/actifs détenus par BNP Paribas Cardif. Ils sont atténués en partie par la mise en action des dispositifs de gestion des risques en matière de couverture des risques financiers, et l'incidence des mesures de sauvegarde et de soutien de l'économie mises en œuvre par les pouvoirs publics. L'estimation de ces impacts a été réalisée dans un contexte d'incertitude concernant l'ampleur des conséquences de cette épidémie sur les économies tant au niveau local que mondial.

Les titres Cargeas Assicurazioni ont été cédés le 27 mai 2021 à Intesa Sanpaolo pour un prix de vente de 309 millions d'euros dégageant une plus-value de 24,77 millions d'euros.

La participation sur SBI Life a été réduite à 0,2%, suite à la cession opérée le 12 mars 2021 sur le marché (Bombay Stock Exchange), pour un prix de vente net de 524,27 millions d'euros ; ce qui a permis la réalisation d'une plus-value de 518 millions d'euros.

Compte tenu du résultat réalisé au 23 juin 2021, un acompte sur dividende de 511 millions d'euros a été distribué en juillet.

## B.3 Principes, règles et méthodes comptables

### B.3.a Principes généraux

Les comptes annuels de BNP Paribas Cardif sont établis conformément au Code de commerce (articles L.123-12 à L.123-22) et aux dispositions du Plan Comptable Général tel que figurant dans le règlement ANC n° 2014-03 du 5 juin 2014 et les règlements l'ayant modifié depuis cette date.

Les principes généraux de la comptabilité ont été appliqués en respectant notamment les règles de prudence et d'indépendance des exercices.

### B.3.b Permanence des méthodes

Les principes retenus, ainsi que les règles et méthodes appliquées, sont identiques à ceux retenus pour l'établissement des comptes de l'exercice précédent, à l'exception du point suivant.

En novembre 2021, l'ANC a modifié sa recommandation n°2013-02 du 7 novembre 2013 relative aux règles d'évaluation et de comptabilisation des engagements de retraite et avantages similaires. BNP Paribas Cardif a ainsi modifié la méthode d'évaluation des engagements relatifs à certains régimes à prestations définies de type Indemnités de Fin de Carrière (IFC), essentiellement français.

Ces régimes ouvrent progressivement des droits à indemnités qui ne seront réglés que s'il y a un départ effectif en retraite mais le nombre d'années de prise en compte des droits est plafonné. Jusqu'alors les droits à indemnité étaient comptabilisés linéairement de la date d'entrée dans la société jusqu'à la date de départ effective en retraite sans tenir compte du plafonnement des droits. Les droits à indemnités sont à présent comptabilisés linéairement en prenant une date de départ des droits tenant compte du nombre d'années plafonnées jusqu'à la date de départ en retraite. L'ajustement de 377 milliers d'euros en résultant a été comptabilisé en date du 1er janvier 2021 par la contrepartie des capitaux propres.

L'impact de ce changement de méthode n'est pas significatif, il ne fait donc pas obstacle à la comparaison des postes du bilan, du tableau des engagements reçus et donnés et du compte de résultat relatifs à ces deux exercices.

### B.3.c Eléments postérieurs à la clôture des comptes

Depuis le 31 décembre 2021, l'invasion de l'Ukraine fin février 2022 a conduit de nombreux gouvernements dans le monde à imposer des sanctions économiques envers la Russie. L'impact immédiat de ces événements sur les marchés financiers et l'environnement des affaires a été significativement négatif et les conséquences à long terme sur l'économie mondiale, et en particulier européenne, sont incertaines.

BNP Paribas Cardif détient deux entités dans ces pays : Insurance Company Cardif en Russie et Private Joint Stock Company Insurance Company Cardif en Ukraine. Le conflit a des répercussions sur les activités d'assurance et les perspectives d'évolution de ces deux filiales. Toutefois, s'agissant d'un événement postérieur sans lien direct prépondérant avec une situation existant à la clôture de l'exercice, aucune incidence n'a été constatée dans les comptes clos au 31 décembre 2021, que ce soit en matière d'évaluation d'actifs ou de provisions.

La valeur nette comptable des participations et des créances détenues par BNP Paribas Cardif vis-à-vis des deux filiales en Russie et en Ukraine s'élève à 20,3 millions d'euros au 31 décembre 2021.

### **B.3.d Principes comptables et modes d'évaluation**

#### **Immobilisations incorporelles**

Les logiciels développés par BNP Paribas Cardif, lorsqu'ils remplissent les critères d'immobilisation, sont immobilisés pour leur coût direct de développement qui inclut les phases de conception détaillée, de programmation et de documentation des logiciels. Après comptabilisation initiale, les immobilisations sont évaluées à leur coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur éventuelles.

#### **Immobilisations financières**

Elles sont inscrites au bilan à leur valeur d'achat. Les titres de participation sont évalués à la clôture de l'exercice à leur valeur d'utilité. La valeur d'utilité est déterminée par référence à une valeur multicritères fondée sur les éléments disponibles tels que l'actualisation des flux futurs, l'actif net réévalué et les rapports communément utilisés pour apprécier les perspectives de rentabilité de chaque ligne de titre.

Lorsqu'ils sont significatifs et concernent des charges externes (honoraires de conseil, de traduction, d'apporteurs d'affaires, ...), les coûts de transaction sont incorporés au prix d'acquisition.

#### **Valeurs mobilières de placement**

Les valeurs mobilières de placement sont inscrites au bilan à leur valeur d'acquisition ; leurs frais d'acquisition sont passés en charges.

A la date de clôture, elles sont évaluées à leur valeur actuelle. Celle-ci est généralement déterminée par référence au cours moyen du dernier mois de l'exercice pour les titres cotés ou à leur valeur probable de négociation pour les titres non cotés. Lorsque cette évaluation, effectuée ligne par ligne, est inférieure à la valeur comptable, la différence fait l'objet d'une provision pour dépréciation.

#### **Créances et dettes**

Les créances et les dettes sont enregistrées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire d'une créance est inférieure à sa valeur comptable.

#### **Provisions pour risques et charges**

BNP Paribas Cardif constitue des provisions afin de couvrir des risques et des charges nettement précisés quant à leur objet, et dont le montant ou l'échéance ne peuvent être fixés de façon précise.

### B.3.e Principes comptables et modes d'évaluation du compte de résultat

#### Opérations en devises

Les opérations en devises sont enregistrées pour leur contre-valeur au taux de change constaté lors de leur réalisation. A la clôture de l'exercice, les postes du bilan sont convertis en euros sur la base du dernier cours de change. Les écarts provenant de la conversion des liquidités et exigibilités sont constatés dans le résultat de l'exercice.

Par ailleurs, les différences de conversion des autres postes de créances et dettes sont inscrites dans des comptes de régularisation, à l'actif du bilan lorsque la différence correspond à une perte latente, au passif du bilan lorsque la différence correspond à un gain latent.

Dans le cadre de la gestion globale du risque de change du Groupe BNP Paribas Cardif, les investissements dans les filiales étrangères sont couverts par la mise en place d'emprunts permanents libellés dans les devises d'expression des filiales concernées. Dans le cas où BNP Paribas Cardif n'a pas accès au marché local des capitaux, la couverture de change est faite sous la forme d'un instrument complexe combinant emprunt en dollars et vente à terme contre dollars de la devise considérée.

Les reports / déports courus à la date de clôture de l'exercice sont constatés en compte de résultat. Conformément aux dispositions du règlement ANC n° 2015-05, les pertes de change latentes inscrites à l'actif du bilan font le cas échéant l'objet d'une provision pour dépréciation lorsque le montant du notionnels des instruments de couverture excède la valeur d'utilité du titre de participation sous-jacent en devise (à hauteur de la portion de sur-couverture).

#### Avantages bénéficiant au personnel

Outre les avantages à court terme (salaires, congés annuels, intéressement, participation, abondement) dont la charge est refacturée à BNP Paribas Cardif par le GIE BNP Paribas Cardif et constatée dans la rubrique « services extérieurs », BNP Paribas Cardif constate dans les « charges ou produits d'exploitation » sa quote-part des variations d'engagements relatifs aux avantages consentis au personnel du Groupe BNP Paribas Cardif. Ces engagements sont constitués par :

- Les avantages à long terme comprennent principalement les congés rémunérés (compte épargne temps, congés d'ancienneté). La méthode d'évaluation actuarielle est similaire à celle qui s'applique aux avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies, les éléments de réévaluation sont comptabilisés en résultat ;
- Les avantages postérieurs à l'emploi constitués exclusivement des indemnités de fin de carrière. Conformément à la recommandation de l'ANC, les indemnités de fin de carrière sont considérées comme des avantages à prestations définies, constituant un engagement à la charge de l'entreprise qui donne lieu à évaluation et provisionnement.

Le passif net comptabilisé au titre des régimes postérieurs à l'emploi est la différence entre la valeur actualisée de l'obligation et la valeur de marché des actifs du régime (s'ils existent). La valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies est déterminée en utilisant les hypothèses actuarielles retenues par l'entreprise et en appliquant la méthode des unités de crédit projetées. Cette méthode d'évaluation tient compte d'un certain nombre de paramètres tels que des hypothèses démographiques, de départs anticipés, d'augmentations des salaires, de taux d'actualisation et d'inflation.

La répartition des droits est faite de manière linéaire à partir de la date à partir de laquelle chaque année de service est retenue pour l'acquisition des droits à prestation, c'est-à-dire la date avant laquelle les services rendus par le membre du personnel n'affectent ni le montant ni l'échéance des prestations.

La charge annuelle comptabilisée au titre des régimes à prestations définies est représentative des droits acquis pendant la période par chaque salarié concerné, correspondant au coût des services rendus, des intérêts nets liés à l'actualisation du passif (actif) net, du coût des services passés résultant des éventuelles modifications ou réductions de régimes, ainsi que des conséquences des liquidations éventuelles de régimes.

Les éléments de réévaluation du passif net sont également comptabilisés directement en résultat. Ils comprennent les écarts actuariels, le rendement des actifs du régime et la variation de l'effet du plafonnement éventuel de l'actif (à l'exclusion des montants pris en compte dans le calcul des intérêts nets sur le passif ou l'actif net au titre des prestations définies).

### Charges d'exploitation

BNP Paribas Cardif n'emploie pas de salariés, l'employeur du personnel est le GIE BNP Paribas Cardif. Le GIE BNP Paribas Cardif a pour objet la mutualisation des moyens généraux du métier assurance du Groupe BNP Paribas. Il réalise des prestations de services au profit de ses membres et clients, essentiellement en matière de prestation de conseils, d'études et de recherches, de conception de logiciels métier et de mise à disposition de personnel et de matériels dans le domaine de la gestion de contrats d'assurance. Ses factures, trimestrielles, sont enregistrées en « services extérieurs ».

### Impôt sur les bénéfices

La loi de finances pour 2020 a réaménagé la trajectoire des baisses successives du taux de l'impôt sur les sociétés (IS) prévues jusqu'en 2022.

Pour l'exercice 2021, le taux d'IS est légèrement inférieur aux taux appliqués l'année précédente et s'établit à 27,5 % sur la totalité du résultat fiscal (contre 28% sur les premiers 500.000 euros de bénéfices et 31% au-delà en 2020). A ceci s'ajoute la contribution sociale sur les bénéfices égale à 3,3% du montant de l'IS diminué d'un abattement de 763 000 euros.

BNP Paribas Cardif est membre du groupe fiscal constitué par la société tête de groupe BNP Paribas S.A et a signé le 9 décembre 2019 une nouvelle convention applicable à compter de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

La charge d'impôt est supportée par les sociétés intégrées comme en l'absence d'intégration fiscale. En cas de déficit, BNP Paribas Cardif recevra à titre définitif une somme égale à l'économie d'impôt procurée au groupe fiscal. En conséquence, BNP Paribas Cardif sera privée du report de son déficit pour la détermination ultérieure de sa charge. Cette mesure s'applique à BNP Paribas Cardif en 2021, la société présentant un déficit fiscal. Ce déficit a généré un produit de 76,10 millions d'euros.

### B.3.f Principes comptables et modes d'évaluation des engagements reçus et donnés

Les engagements reçus et donnés concernent principalement les engagements « de livrer » ou « de recevoir » des devises pris dans le cadre des ventes à terme mises en place en complément d'emprunts en US dollars, le tout en couverture des investissements réalisés par BNP Paribas Cardif à l'étranger (cf. § Opérations en devises en B.3.e).

## B.4 Notes sur le bilan et le hors bilan

Sauf mention particulière, les montants sont exprimés en milliers d'euros.

### B.4.a Immobilisations incorporelles

Néant.

### B.4.b Immobilisations financières

Au 31 décembre 2021, les immobilisations financières nettes de provisions s'élèvent à 7 497 354 milliers d'euros et se répartissent comme suit entre la France et l'étranger :

En milliers d'euros	31 décembre 2021		31 décembre 2020	
	France	Etranger	France	Etranger
Valeur comptable des titres détenus				
Valeur brute des titres de participation	4 578 500	4 237 818	4 384 705	4 476 889
Valeur nette	4 517 342	2 980 012	4 342 443	3 574 642

## Tableau liste des filiales et participations de BNP Paribas Cardif

Renseignements détaillés sur chaque filiale et participation dont la valeur excède 1% du capital de la société astreinte à la publication	Pays	Devise	Informations financières En devises d'origine (milliers)			Quote-part du capital détenue (en %)	REF (*)
			Capital	Capitaux propres autres que le capital	Résultats (bénéfices ou perte du dernier exercice clos)		
<b>1. FILIALES DETENUES A PLUS DE 50%</b>							
CARDIF EL DJAZAIR	Algérie	DZD	1 500 000	1 067 515	nc	100,00	(1)
CARDIF SERVICES GmbH	Allemagne	EUR	25	757	70	100,00	(2)
CARDIF SEGUROS	Argentine	ARS	71 039	1 030 674	nc	99,44	(1)
CARDIF SERVICIOS SA	Argentine	ARS	7 225	329 777	131 183	99,83	(3)
CARDIF DO BRASIL VIDA E PREVIDENCIA	Brésil	BRL	359 451	(85 015)	(13 835)	99,99	(1)
CARDIF LIMITADA	Brésil	BRL	51 655	(26 650)	nc	100,00	(1)
NCVP PARTICIPACOES SOCIETARIAS SA	Brésil	BRL	93 748	35 885	(613)	100,00	(1)
CARDIF DO BRASIL SEGUROS E GARANTIAS	Brésil	BRL	233 406	64 466	39 716	99,99	(1)
BNPPC SERVICIOS Y ASISTENCIAS LIMITADA	Chili	CLP	5 256 097	(4 490 625)	nc	99,88	(1)
BNPPC SEGUROS DE VIDA (Vie)	Chili	CLP	19 616 542	74 764 320	(5 574 298)	99,94	(1)
BNPPC SEGUROS GENERALES (RD)	Chili	CLP	38 245 585	152 189 916	26 470 665	99,97	(1)
CARDIF COLOMBIA SEGUROS GENERALES	Colombie	COP	311 927 463	194 201 511	69 085 279	94,89	(1)
BNPPC LIFE INSURANCE CO LTD	Corée	KRW	201 351 900	80 019 210	9 295 376	85,00	(1)
BNPP CARDIF GENERAL INSURANCE Co. LTD	Corée	KRW	38 237 400	25 785 073	nc	94,54	(1)
CARDIF IARD	France	EUR	3 209	36 791	(27 498)	66,00	(1)
CARDIF ASSURANCE RISQUES DIVERS	France	EUR	21 602	450 999	18 640	100,00	(1)
CARDIF ASSURANCE VIE	France	EUR	719 167	4 938 468	636 873	100,00	(1)
CARDIF IMPACT	France	EUR	618	3 393	(157)	100,00	(2)
CARDIF SERVICES	France	EUR	597	740	340	100,00	(2)
ICARE	France	EUR	4 621	15 561	4 517	100,00	(1)
NATIO ASSURANCE	France	EUR	17 136	95 428	(5 747)	100,00	(1)
OFFF (OFFICE FRANCAIS DES PREVOYANCES FUNERAIRES)	France	EUR	1 180	(191)	(38)	100,00	(2)
BNPPC BIZTOSITO MAGYARORSZAG	Hongrie	HUF	4 867 000	1 857 105	nc	100,00	(1)
CARDIF ELETBIZTOSITO MAGYARORSZAG	Hongrie	HUF	1 787 000	327 379	67 519	100,00	(2)
BROKER H@B S.R.L	Italie	EUR	163	(94)	(31)	100,00	(2)
BNPP CARDIF VITA	Italie	EUR	195 210	1 040 528	31 852	100,00	(1)
CARDIF LIFE INSURANCE	Japon	JPY	41 200 000	27 608 879	2 817 878	75,00	(1)
CARDIF LUX VIE	Luxembourg	EUR	318 705	387 198	48 896	66,67	(1)
CARDIF MEXICO SEGUROS GENERALES	Mexique	MXN	1 572 321	(1 283 948)	nc	99,00	(1)
CARDIF MEXICO SEGUROS DE VIDA	Mexique	MXN	1 482 215	(921 488)	nc	99,00	(1)
CARDIF ASISTENCIA	Mexique	MXN	10 380	(4 090)	63	100,00	(2)
CARDIF SERVICIOS	Mexique	MXN	19 500	15 103	7 581	100,00	(2)
BNPPC BV	Pays Bas	EUR	403	86 913	84 786	100,00	(1)
CARDIF SERVICIOS SAC	Pérou	PEN	4 929	(1 199)	nc	99,72	(1)
BNP PARIBAS CARDIF S.A. COMPANIA DE SEGUROS	Pérou	PEN	368 771	(223 780)	nc	99,89	(1)
CARDIF POLSKA TOWARZYSTWO UBEZPIECZEN	Pologne	PLN	37 692	45 728	nc	100,00	(1)
Cardif Services SP ZOO	Pologne	PLN	7 848	(774)	(387)	100,00	(2)
Cardif Support Unipessoal Lda	Portugal	EUR	0	108	54	100,00	(2)
BNP Paribas Cardif Pojišťovna	Rep. Tchèque	CZK	1 490 000	393 345	127 363	100,00	(1)
BNPPC Services S.R.O.	Rep. Tchèque	CZK	10 800	5 623	nc	100,00	(1)
CARDIF PINNACLE INSURANCE HOLDING PLC (PIH)	Royaume Uni	GBP	2 230	112 814	(503)	100,00	(1)
INSURANCE COMPANY CARDIF	Russie	RUB	860 000	3 405 470	275 107	100,00	(1)
BNPPC POISTOVNA	Slovaquie	EUR	9 296	4 537	nc	100,00	(1)
BNP CARDIF NORDIC AB	Suède	SEK	8 445	770 657	1 705	100,00	(1)
PARIS MANAGEMENT CONSULTANT CPY LTD (PMC)/TSC	Taiwan	TWD	141 567	(42 824)	nc	100,00	(1)
BNP PARIBAS CARDIF HAYAT SIGORTA ANONIM SIRKETI	Turquie	TRY	18 147	54 130	nc	100,00	(1)
BNP PARIBAS CARDIF SIGORTA ANONIM SIRKETI	Turquie	TRY	34 541	191 719	nc	100,00	(1)
BNP PARIBAS CARDIF EMEKLILIK ANONIM SIRKETI	Turquie	TRY	650 122	(9 797)	62 771	100,00	(1)
PRIVATE JOINT STOCK COMPANY INSURANCE COMPANY CARDIF	Ukraine	UAH	20 995	56 160	(9 173)	100,00	(2)
KARAPASS COURTAGE	France	EUR	400	4 531	nc	100,00	(1)
SIAM CAPITAL MULTISERVICES	Thaïlande	THB	700	34 787	(2 239)	100,00	(2)

Renseignements détaillés sur chaque filiale et participation dont la valeur excède 1% du capital de la société astreinte à la publication	Pays	Devise	Informations financières En devises d'origine (milliers)			Quote-part du capital détenue (en %)	REF (*)
			Capital	Capitaux propres autres que le capital	Résultats (bénéfices ou perte du dernier exercice clos)		
<b>2. PARTICIPATIONS (DETENUES ENTRE 10% et 50%)</b>							
PCA Compania de Seguros SA	Argentine	ARS	12 000	447 047	48 007	30,00	(2)
BOB-CARDIF LIFE INSURANCE COMPANY LIMITED	Chine	CNY	2 670 000	547 574	nc	50,00	(1)
CADUCEE Patrimoine	France	EUR	nc	nc	nc	20,00	
GIE BNP PARIBAS CARDIF	France	EUR	16	0	0	29,00	(1)
LIFE PLUS	France	EUR	154	(200)	(1 068)	24,90	(2)
POCZTYLION-ARKA POWSZECHNE TOWARZYSTWO	Pologne	PLN	25 013	16 042	(251)	33,33	(2)
BNPPC TCB LIFE INSURANCE COMPANY LTD	Taiwan	TWD	6 881 166	6 865 565	nc	49,00	(1)
SIAM CHAROEN CAPITAL (SOC)	Thaïlande	THB	20 614	178 979	(588)	50,00	(2)

## REFERENCE

(1) Données sociales au 31/12/2021

(2) Données sociales au 31/12/2020

(3) Données sociales au 30/06/2021

Renseignements globaux sur toutes les filiales et participations, en milliers d'euros	Filiales (détenues à + de 50%)		Participations (détenues entre 0 et 50%)	
	Françaises	Etrangères	Françaises	Etrangères
<b>Valeur comptable des titres détenus</b>				
Brute	4 574 874	3 933 088	2 624	304 389
Nette	4 514 617	2 725 003	1 724	254 669
<b>Montant des prêts et avances accordés</b>	<b>3 480</b>	<b>19 902</b>	<b>850</b>	-
<b>Montant des cautions et avals donnés</b>	<b>72 000</b>	<b>17 620</b>	-	-
<b>Montant des dividendes encaissés</b>	<b>520 748</b>	<b>388 320</b>	<b>0</b>	<b>5 195</b>

Les principaux mouvements sur les titres de participations et les autres immobilisations financières en 2021 sont les suivants :

### Cardif Assurance Vie

BNP PARIBAS Cardif a acheté la totalité des titres de la filiale néerlandaise BNP PARIBAS Cardif Levensverzekeringen NV à BNP PARIBAS Cardif BV au premier semestre pour 66 779 milliers d'euros. Au 31 décembre, ces titres ont été ensuite apportés lors de la fusion transfrontalière entre Cardif Assurance Vie et cette filiale. Comme il s'agit d'une fusion simplifiée, la valeur des titres de Cardif Assurance Vie a été augmenté du montant de l'achat initial et n'a pas eu d'impact sur le compte de résultat.

### Cardif Assurance Risques Divers

BNP PARIBAS Cardif a acheté la totalité des titres de la filiale néerlandaise BNP PARIBAS Cardif Schadeverzekeringen NV à BNP PARIBAS Cardif BV au premier semestre pour 100 715 milliers d'euros. Au 31 décembre, ces titres ont été ensuite apportés lors de la fusion transfrontalière entre Cardif Assurance Risques Divers et cette filiale. Comme il s'agit d'une fusion simplifiée, la valeur des titres de Cardif Assurance Risques Divers a été augmenté du montant de l'achat initial et n'a pas eu d'impact sur le compte de résultat.

### Cargeas Assicurazioni

L'ensemble des titres a été vendu au premier semestre (Cf. B.2 Faits marquants de l'exercice), soit une valeur nette comptable de 284 366 milliers d'euros.

### SBI Life

La position sur le titre SBI Life (Inde) a été réduite de 8 491 milliers d'euros suite à la cession à la bourse de Bombay de 50 003 480 actions au premier semestre (Cf. B.2 Faits marquants de l'exercice).

### B.4.c Créances rattachées à des participations

Les créances rattachées aux participations s'analysent ainsi :

<i>En milliers d'euros</i>	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Avance au GIE BNP Paribas Cardif	40 319	37 629
Avance à BNPPC Pojist'ovna (Rép. Tchèque)	8 982	8 982
Avance à Insurance Company Cardif (Russie)	11 526	11 526
<b>TOTAL</b>	<b>60 827</b>	<b>58 136</b>

### B.4.d Prêts et autres titres immobilisés

Ils se détaillent comme suit et présentent les caractéristiques suivantes :

<i>En milliers d'euros</i>	31 décembre 2021	31 décembre 2020
TSDI émis par Cardif Assurance Vie (France)	305 000	305 000
PSDI émis par Cardif Assurance Vie (France)	200 000	200 000
TSR émis par Cardif Assurance Vie (France)	855 000	855 000
TSDI émis par Cardif Assurance Risques Divers (France)	27 000	27 000
TSR émis par Cardif Assurance Risques Divers (France)	24 000	24 000
TSDI émis par Cardif Lux Vie (Luxembourg)	57 600	57 600
TSR émis par Cardif Lux Vie (Luxembourg)	157 070	157 070
TSR émis par Cardif Insurance life (Japan)	47 396	48 416
PSDI émis par BNPP Cardif Vita (Italie)	128 528	128 528
PSR émis par BNPP Cardif Vita (Italie)	350 000	350 000
TSR émis par Cardif IARD (France)	22 770	14 520
Prêts Siam Capital Multiservices (Thaïlande)	1 267	1 327
Prêt Paris Management Consultant Company (Taiwan)	7 041	4 953
Prêt Cardif Limitada (Bresil)	11 594	8 946
Prêt Invirtutem	3 480	3 480
Prêt Life Plus	850	350
Prêt Cardif Servicio Mexique	-	7 377
Intérêts courus	11 779	11 766
<b>TOTAL</b>	<b>2 210 374</b>	<b>2 205 333</b>

<i>En milliers d'euros</i>	Nominal	Date d'émission	Date d'échéance
TSDI Cardif Assurance Vie	10 000	22/12/1999	Indéterminé
	25 000	26/12/2000	Indéterminé
	270 000	18/12/2014	Indéterminé
PSDI Cardif Assurance Vie	200 000	15/10/2007	Indéterminé
TSR Cardif Assurance Vie	516 000	03/07/2018	03/07/2028
	157 000	23/12/2020	23/12/2030
	182 000	18/12/2020	18/12/2027
TSDI Cardif Risques Divers	7 000	11/01/2000	Indéterminé
	20 000	22/12/2000	Indéterminé
TSR Cardif Risques Divers	24 000	03/07/2018	03/07/2028
TSDI Cardif Lux Vie	12 500	23/12/2009	Indéterminé
	9 000	25/06/2010	Indéterminé
	4 100	20/12/2010	Indéterminé
	16 000	21/12/2018	Indéterminé
	16 000	17/12/2014	Indéterminé
TSR Cardif Lux Vie	65 735	26/11/2019	26/11/2029
	58 000	21/12/2018	20/12/2028
	33 335	22/11/2019	26/11/2026
PSR Cardif Life insurance Japan	47 396	20/03/2018	20/03/2028
PSDI BNPP Cardif Vita	2 500	26/06/2000	Indéterminé
	4 028	20/12/2000	Indéterminé
	100 000	28/09/2020	Indéterminé
	14 000	27/12/2006	Indéterminé
	8 000	20/12/2007	Indéterminé
PSR BNPP Cardif Vita	200 000	19/03/2020	19/03/2030
	150 000	28/09/2020	28/09/2030
TSR Cardif IARD	5 280	24/03/2020	24/03/2030
	8 250	10/12/2021	10/12/2031
	9 240	08/12/2020	08/12/2030
Prêts Siam Capital Multiservices Company Ltd	1 267	08/09/2021	08/09/2022
Prêts Paris Management Consultant Compagny (Taiwan)	3 520	26/07/2021	13/07/2022
	3 521	27/07/2021	13/07/2022
Prêt Cardif Limitada (Brésil)	11 594	17/02/2021	17/02/2022
Prêt Invirtutem	3 480	03/07/2020	03/07/2022
Prêt Life Plus	350	05/12/2019	01/08/2024
	500	09/12/2021	30/06/2022

Les principales variations des prêts et autres titres immobilisés en 2021 sont les suivantes :

- Dans le but de respecter la marge de solvabilité de sa filiale Cardif IARD, BNP Paribas Cardif a souscrit à une émission de TSR (Titre Subordonnée Remboursable) d'une maturité de 10 ans à taux fixe de 1,6% pour 8 250 milliers d'euros avec une possibilité pour l'émetteur de rembourser par anticipation à partir du 10 décembre 2026 ;
- La filiale Cardif Servicios Mexico a remboursé par anticipation le prêt de 8 624 milliers d'euros qui lui avait été accordé.

### B.4.e Créances diverses

Elles correspondent principalement au 31 décembre 2021 :

- A la créance d'impôt sur les sociétés sur le déficit 2021, vis-à-vis de la tête de groupe d'intégration fiscale pour 76 251 milliers d'euros;
- Aux intérêts échus en 2021 et reçus en 2022 pour 5 685 milliers d'euros ;
- Aux versements effectués fin 2021 dans les titres de participations BoB Cardif Life Insurance Company (Chine), et BNP PARIBAS Cardif Sigorta Anonim Sirketi (Turquie), pour des augmentations de capital à réaliser en 2022, d'un montant global de 67 123 milliers d'euros.

### B.4.f Valeurs mobilières de placement

En milliers d'euro, au 31 décembre	2021			2020
	Valeur brute	Provision et Amortissement	Valeur nette	Valeur nette
Obligations	35 271	180	35 091	35 170
OPCVM	138 915	-	138 915	11 157

Il s'agit d'un OPCVM monétaire et d'une Obligation d'Etat.

### B.4.g Ecarts de conversion actif

Ces écarts de conversion portent sur les dettes et créances suivantes :

En milliers d'euros	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Financements permanents en devises des titres de participation	1 038 011	940 761
Prêts et dépôts de garantie	-	4 371
<b>TOTAL</b>	<b>1 038 011</b>	<b>945 132</b>

Les écarts de conversion relatifs aux financements permanents en devises s'analysent ainsi :

En milliers d'euros	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Dollar	863 706	799 170
Livre sterling	91 786	81 312
Couronne tchèque	6 809	3 814
Zloty polonais	1 684	1 499
Livre Turquie	2 024	2 024
Peso mexicain	5 513	5 513
Couronne suédoise	2 191	2 191
Yen	64 024	44 968
Autres	273	270
<b>TOTAL</b>	<b>1 038 011</b>	<b>940 761</b>

### B.4.h Capitaux propres

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	31 décembre 2020	Affectation du résultat 2020	Augmentation Réduction de capital	Dotations Reprise	Résultat 2021	31 décembre 2021
Capital	149 959	-	-	-	-	149 959
Prime d'émission	2 182 769	-	-	-	-	2 182 769
Prime d'apport	405 665	-	-	-	-	405 665
Réserve légale	14 996	-	-	-	-	14 996
Report à nouveau	190	5	-	377	-	572
Provision réglementée	4 874	-	-	( 195)	-	4 679
Résultat de l'exercice	284 927	( 284 927)	-	-	875 636	875 636
Acompte sur dividende	-	-	-	-	( 511 110)	( 511 110)
<b>TOTAL</b>	<b>3 043 380</b>	<b>( 284 922)</b>	<b>-</b>	<b>182</b>	<b>364 525</b>	<b>3 123 165</b>

Le capital social est divisé en 62 482 938 actions, le nominal de chaque action est de 2,4 euros. Les dividendes à distribuer au titre de l'exercice 2020 se sont élevés à 284 922 milliers d'euros.

Un acompte sur dividende de 511 110 milliers d'euros a été versé en 2021 prélevé sur le résultat 2021.

La diminution nette des provisions réglementées de 195 milliers d'euros correspond à la dotation des amortissements dérogatoires des frais d'acquisition de Natio Assurance pour 18 milliers d'euros d'une part et d'autre part à la reprise des amortissements dérogatoires des frais d'acquisition de Cargéas, suite à la cession du titre, pour 213 milliers d'euros.

Le changement de méthode des règles d'évaluation et de comptabilisation des engagements de retraite et avantages similaires (Cf. B3b permanence des méthodes) a impacté le report à nouveau de 377 milliers d'euros.

### B.4.i Provisions pour risques et charges

<i>En milliers d'euros</i>	31 décembre 2020	Dotations 2021	Changement de méthode	Reprises 2021	31 décembre 2021
<b>Provisions pour risques</b>	<b>15 879</b>	<b>5 094</b>		<b>( 3 607)</b>	<b>17 366</b>
Provision pour litiges personnel	3 156	3 600		-	6 756
Provision sur titres	3 665	1 494		( 3 607)	1 552
Provision risque filiale	9 058	-		-	9 058
<b>Provisions pour charges</b>	<b>11 296</b>	<b>1 004</b>	<b>( 377)</b>	<b>0</b>	<b>11 923</b>
Provision pour retraite	4 773	381	( 377)	-	4 776
Provision pour avantages à long terme	6 523	623		-	7 146
<b>TOTAL</b>	<b>27 175</b>	<b>6 098</b>	<b>( 377)</b>	<b>( 3 607)</b>	<b>29 288</b>

Les rubriques « Provision pour retraite » et « Provision pour avantages à long terme » matérialisent respectivement, les engagements de BNP Paribas Cardif en matière d'avantages postérieurs à l'emploi (Indemnités de Fin de Carrière) dont le montant a été diminué de 377 milliers d'euros suite au changement de méthode comptable d'une part et d'autre part, la quote-part des engagements de BNP Paribas Cardif envers les salariés du Groupe BNP Paribas Cardif en termes de congés rémunérés (Compte Epargne temps, congés d'ancienneté).

La variation du poste « Provisions sur titres » comprend principalement une reprise de provision pour risque sur Cardiff Impact pour 3 607 milliers d'euros et une dotation de provision pour risque sur BNPPC Services SRO de 1 283 milliers d'euros.

#### B.4.j Emprunts et dettes financières diverses

Les emprunts et dettes financières diverses comprennent les éléments suivants :

En milliers d'euros	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Couvertures permanentes de titres de participation (a)	1 155 477	954 768
TSR (b)	2 590 000	2 590 000
TSDI (b)	1 450 000	1 450 000
Dettes à court terme	1 550 000	2 046 969
Intérêts courus et primes d'émission	4 677	5 908
<b>TOTAL</b>	<b>6 750 155</b>	<b>7 047 644</b>

Les couvertures permanentes (a) s'analysent ainsi :

En milliers d'euros	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Dollar	916 543	705 391
Couronne tchèque	59 700	57 060
Forint hongrois	22 618	23 172
Livres sterling	137 610	143 025
Zloty polonais	19 006	18 742
Peso mexicain	-	7 377
<b>TOTAL</b>	<b>1 155 477</b>	<b>954 768</b>

Les TSR et TSDI (b) se décomposent ainsi :

En milliers d'euros	Nominal	Date d'émission	Date d'échéance	Type de taux
TSR	760 000	26/09/2017	26/09/2047	Euribor3m + 2,68 %
TSR	710 000	29/09/2017	29/09/2047	Euribor3m + 2,73 %
TSR	170 000	14/12/2017	14/12/2047	Euribor3m + 1,8 %
TSR	750 000	29/11/2017	29/11/2024	Taux fixe 1%
TSR	200 000	27/06/2019	27/06/2049	Euribor3m + 2,72%
TSDI	450 000	27/06/2019	Indéterminé	Euribor3m + 4,20%
TSDI	1 000 000	25/11/2014	Indéterminé	4,032% jusqu'au 24/11/25 puis Euribor3m + 3,93%
<b>TOTAL</b>	<b>4 040 000</b>			

BNP Paribas Cardiff a émis quatre TSR, pour une valeur nominale totale de 1 840 millions d'euros et un TSDI (Titre Subordonnée à Durée Indéterminée) d'un montant de 450 millions d'euros, souscrits par BNP Paribas SA. Ils peuvent être remboursés en totalité au pair, 10 ans après leur date d'émission.

Le TSR d'une valeur nominale de 750 millions d'euros, émis par BNP Paribas Cardif sur le marché du Luxembourg, pourra être remboursé 5 ans à partir de sa date d'émission soit le 29 novembre 2022.

Le TSDI de 1 milliard d'euros émis par BNP Paribas Cardif pourra faire l'objet d'un remboursement anticipé au pair à partir du 25 novembre 2025. Ce titre peut également être remboursé à tout moment au pair en cas de changements réglementaires ou de survenance de circonstances nouvelles.

En cas de liquidation de la société émettrice, le remboursement de l'ensemble de ces titres n'interviendra qu'après désintéressement complet de tous les créanciers, privilégiés ou chirographaires.

#### B.4.k Dettes fournisseurs

La dette concerne principalement un montant à payer de 68 273 milliers d'euros au GIE BNP Paribas Cardif.

#### B.4.l Dettes fiscales et sociales

La dette concerne la retenue à la source à devoir à l'Etat italien suite à la cession des titres de Cargeas.

#### B.4.m Dettes sur immobilisations

Néant

#### B.4.n Autres dettes

Les autres dettes sont constituées principalement :

- Du montant des dépôts courus sur les ventes à terme de devises (position débitrice de 3 465 milliers d'euros);
- Du montant des intérêts échus à payer sur les TSR et TSDI de 21 332 milliers d'euros réglés en 2022;
- Des appels de marges nets créditeurs pour les ventes à terme de devise de 48 700 milliers d'euros.

#### B.4.o Ecarts de conversion passif

Les écarts de conversion portent sur les dettes et créances suivantes :

En milliers d'euros	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Couvertures permanentes en devises de titres de participation	1 105 582	1 105 599
Autres	648	153
<b>Total</b>	<b>1 106 230</b>	<b>1 105 753</b>

Les écarts de conversion sur couvertures permanentes en devises s'analysent ainsi :

En milliers d'euros	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Dollar	954 986	952 563
Livre sterling	106 892	107 509
Autres	43 703	45 528
<b>Total</b>	<b>1 105 582</b>	<b>1 105 599</b>

**B.4.p Engagements hors bilan**

<i>En milliers d'euros</i>	31 décembre 2021	31 décembre 2020
<b>Engagements donnés</b>	<b>1 127 533</b>	<b>868 276</b>
Contregarantie donnée à BNP Paribas SA	72 000	72 000
Contregarantie donnée à Cardif Mexico Seguro Generales	6 000	6 000
Contregarantie donnée à BNPPC BV	79	79
Contregarantie donnée à Cardif non life Japan	11 541	11 790
Contregarantie donnée à Cardif Lux Vie		-
Autres engagements donnés	1 037 913	778 407
<b>Engagements reçus</b>	<b>1 128 940</b>	<b>781 951</b>
Déport sur ventes à terme de devises	( 5 320)	( 4 886)
Contregarantie reçues de Cardif Assurance Vie	72 000	72 000
Autres engagements reçus	1 062 260	714 837

Les autres engagements donnés et reçus concernent principalement les engagements « de livrer » ou « de recevoir » des devises pris dans le cadre des ventes à terme mises en place en complément d'emprunts en US dollars. (Cf. note B.4.j du bilan).

## B.5 Notes sur le compte de résultat

Sauf mention particulière, les montants sont exprimés en milliers d'euros.

### B.5.a Produits et charges d'exploitation

Le poste « *Services extérieurs* » comprend principalement les prestations de services rendues par le GIE BNP Paribas Cardif (221 290 milliers d'euros en 2021 contre 210 173 milliers d'euros en 2020).

### B.5.b Produits et charges financiers

Les produits financiers sont essentiellement des dividendes des filiales et des participations.

En milliers d'euros	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Natio Assurance (France)	32 730	-
Cardif Assurance Vie (France)	484 090	493 079
BNP Paribas BV (Pays-Bas)	188 178	18 905
Cardif Lux Vie (Luxembourg)	58 047	-
Cardif Assurance Risques Divers (France)	-	27 516
BNPPC Biztosito Magyarorszag (Hongrie)	450	-
Cardif Polska (Pologne)	1 076	-
BNPPC Pojist'ovna (Rép. Tchèque)	13 695	-
BNPPC Seguros de Vida (Chili)	10 383	-
Cardif do Brasil Vida e Previdencia SA (Brésil)	6 886	14 642
NCVP Participacoes Societarias AS (Brésil)	4 674	3 507
Cardif El Djazair (Algérie)	1 651	-
Cardif do Brasil Seguros e Garantias SA (Brésil)	18 526	-
Insurance Company Cardif (Russie)	6 191	-
Cardif Colombia Seguros Generales (Colombie)	3 502	-
BNPPC Hayat Sigorta (Turquie)	1 509	-
Financial Insurance Services Stuttgart Gmgb (Allemagne)	70	-
Cardif Services (France)	340	537
BNPPC TCB Life Insurance Company (Taiwan)	5 195	6 176
Cardif Servicios (Colombie)	-	168
Private Joint Stock Company Insurance Company Cardif	-	330
Cardif Pinnacle Insurance Holding	5	14
BNPP Cardif Seguros Generales (Chili)	18 092	23 883
Icare	3 589	9 781
Cargeas (Italie)	40 416	40 067
Cardif Life Insurance (Japon)	14 967	10 870
<b>TOTAL</b>	<b>914 264</b>	<b>649 473</b>

Les charges financières sont principalement des dotations aux provisions pour dépréciation des titres de participation pour un total de 374 454 milliers d'euros en 2021 (contre 132 003 milliers d'euros en 2020) et portent pour l'essentiel sur les titres suivants :

- BNPPC BV (Pays Bas) pour 184 623 milliers d'euros ;
- BNPPC Life Insurance (Corée) pour 79 733 milliers d'euros;
- BNPP Cardif Compania de Seguros (Pérou) pour 33 090 milliers d'euros;
- BNPP Cardif General Insurance (Corée) pour 24 914 milliers d'euros ;

Enfin les postes « *Autres produits financiers* » et « *Autres charges financières* » sont constitués principalement des écarts de change comptabilisés en résultat pour une charge nette de 3 528 milliers d'euros.

### B.5.c Produits et charges exceptionnels

#### Ventilation des opérations exceptionnelles

<i>En milliers d'euros</i>	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Produits exceptionnels :		
Produits de cession des éléments d'actif	827 217	29 957
Autres	9 581	43
<b>Total</b>	<b>836 797</b>	<b>30 000</b>
Charges exceptionnelles :		
Valeur nette comptable des éléments d'actif cédés	( 284 366)	( 14 737)
Autres	( 2 931)	( 8 082)
<b>Total</b>	<b>( 287 297)</b>	<b>( 22 819)</b>

La rubrique « Produits de cession des éléments d'actifs » correspond à la plus-value nette de la cession des titres SBI Life pour 518 084 milliers d'euros et au prix de vente des titres Cargeas pour 309 133 milliers d'euros.

La rubrique « Valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés » correspond au prix de revient des titres Cargeas ; la plus-value sur cette cession est donc de 24 767 milliers d'euros.

### B.5.d Impôts

Le produit d'impôts sur les bénéfices est constitué presque intégralement du crédit d'impôt sur déficit de 76 102 milliers d'euros.

## B.6 Autres informations

### B.6.a Relations intra-groupe

Les comptes annuels de BNP Paribas Cardif sont consolidés par BNP Paribas S.A. selon la méthode de l'intégration globale. Au 31 décembre 2021, le pourcentage d'intérêt de BNP Paribas S.A. dans BNP Paribas Cardif s'élève à 99,99 %.

### B.6.b Rubriques du bilan et du compte de résultat concernant les entreprises liées

<i>En milliers d'euros</i>	Part avec les entreprises liées	Total 2021	Pourcentage du total
<b>Immobilisations financières</b>			
Participations	7 496 012	7 496 013	100
Autres Participations	1 002	1 342	75
Créances rattachées à des participations	60 827	60 827	100
Prêts et autres titres immobilisés	2 210 374	2 210 374	100
Créances diverses	151 511	151 526	100
<b>Dettes</b>			
Emprunts et dettes financières diverses	4 998 269	6 750 155	74
Dettes fournisseurs	78 012	78 012	100
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-	
Autres dettes	10 368	66 568	16
<b>Produits financiers</b>			
Revenus des titres de participation	914 264	914 264	100
Autres produits financiers	46 406	51 808	90
<b>Charges financières</b>			
Charges d'intérêts et autres charges financières	55 046	113 644	48
Moins-values et provisions financières	375 947	376 637	100

Les transactions avec les parties liées ont été conclues à des conditions normales de marché selon les critères rappelés ci-dessous.

Les conditions sont considérées comme « normales » lorsqu'elles sont habituellement pratiquées par la société dans les rapports avec les tiers, de sorte que le bénéficiaire de la convention n'en retire pas un avantage par rapport aux conditions faites à un tiers quelconque de la société, compte tenu des conditions en usage dans les sociétés du même secteur.

**B.6.c Ventilation des créances et des dettes selon leur durée résiduelle****Créances**

<i>En milliers d'euros</i>	<b>Au 31/12/2021</b>	<b>A un an au plus</b>	<b>A plus d'un an</b>
Créances rattachées à des participations	60 827	40 319	20 508
Prêts et autres titres immobilisés	2 210 374	35 661	2 174 714
Créances diverses	151 526	151 526	-
<b>Total créances</b>	<b>2 422 728</b>	<b>227 506</b>	<b>2 195 221</b>

**Dettes**

<i>En milliers d'euros</i>	<b>Au 31/12/2021</b>	<b>A un an au plus</b>	<b>A plus d'un an et à cinq ans au plus</b>	<b>A plus de cinq ans</b>
Emprunts et dettes financières diverses	6 750 155	2 712 642	747 513	3 290 000
Dettes fournisseurs	78 012	78 012	-	-
Dettes fiscales et sociales	297	297	-	-
Dettes sur immobilisations	-	-	-	-
Autres dettes	66 568	66 568	-	-
<b>Total dettes</b>	<b>6 895 032</b>	<b>2 857 519</b>	<b>747 513</b>	<b>3 290 000</b>

# BNP PARIBAS CARDIF

Société Anonyme au capital de 149.959.051,20 €  
1 boulevard Haussmann 75009 PARIS  
R.C.S. PARIS 382 983 922

## EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 16 MAI 2022

[....]

### **PREMIERE RESOLUTION** (Approbation des comptes sociaux de l'exercice 2021)

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance :

- ✓ des rapports du Conseil d'Administration sur la situation et l'activité de la Société pendant l'exercice et toutes les opérations qui y sont mentionnées ;
- ✓ du rapport général des Commissaires aux Comptes sur les comptes 2021 ;

approuve les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2021 faisant ressortir un bénéfice de 875 635 794,66 €.

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité.**

### **DEUXIEME RESOLUTION** (Approbation des comptes consolidés de l'exercice 2021)

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance des rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2021, approuve les comptes consolidés arrêtés au 31 décembre 2021 tels qu'ils lui ont été présentés.

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité.**

[....]

### **QUATRIEME RESOLUTION** (Affectation et répartition du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021)

L'Assemblée Générale constate que le résultat de l'exercice 2021 se solde par un bénéfice de 875 635 794,66 € et en décide l'affectation suivante :

❖ Résultat 2021	€	875 635 794,66
❖ Report à nouveau antérieur	€	194 934,04
❖ Changement de méthode (engagements retraite)	€	376 868,00
		-----
❖ Montant distribuable	€	<b>876 207 596,70</b>

Affectation :

❖ Acompte sur dividende versé le 2 juillet 2021	€	511 110 432,84
---	---	----------------

❖ Acompte sur dividende versé le 31 mars 2022	€	364 900 357,92
❖ Dividende restant à verser	€	0,00
<b>Dividende total (14.02€ x 62 482 938 actions)</b>	€	<b>876 010 790,76</b>
❖ Report à nouveau	€	196 805,94

Il est rappelé que le dividende net par action des trois derniers exercices s'est élevé à :

- 11,08 € au titre de l'exercice 2018 ;
- 25,56 € au titre de l'exercice 2019 ;
- 4,56 € au titre de l'exercice 2020.

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité.**

[....]

**QUINZIEME RESOLUTION** (Pouvoirs au Secrétaire de l'Assemblée en vue des formalités)

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au Secrétaire de séance à l'effet de délivrer des copies certifiées conformes de tous documents destinés au Greffe du Tribunal de Commerce.

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité.**

**SEIZIEME RESOLUTION** (Pouvoirs en vue des formalités)

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs à la société LVPRO, dont le siège social est situé au 15 rue de Milan, 75009 Paris (RCS 809 015 407 Paris), à l'effet d'accomplir toutes formalités légales.

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité.**

[....]

.....

Extrait certifié conforme



\_\_\_\_\_  
**Samira Kikout**  
 Secrétaire de l'Assemblée